



Connaissance, gestion et communication sur l'Aigle royal en 2011

Objectif

Assurer une veille écologique sur l'Aigle royal, *Aquila chrysaëtos* : suivi de la reproduction, veille sanitaire.
Mettre en place des mesures visant à réduire les perturbations dues aux activités humaines afin de préserver la reproduction et la dynamique de la population d'aigles royaux du parc national.

Contexte

Gestion conservatoire d'une espèce patrimoniale de grand rapace.

Maîtrise d'ouvrage de l'opération

Travail réalisé en interne par les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées en collaboration avec les associations naturalistes GOPA et SAIK.

Espèce / milieu concerné :
AIGLE ROYAL, *Aquila chrysaëtos*
milieux rocheux et forestiers

Méthodologie

- ▶ Suivi par les agents du parc national en 2011 de 14 couples d'aigles sur les 32 connus à ce jours en cœur et aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées
- ▶ Suivi de la reproduction par les agents du Parc national des Pyrénées sur la base de 12 visites en moyenne de 2 heures / couple / an, espacées tous les 15 jours
- ▶ Récolte des cadavres, autopsie et analyses bactériologiques et toxicologiques
- ▶ Diffusion de l'information sur les sites occupés par l'Aigle royal pour la reproduction auprès des structures réalisant des survols motorisés (EDF, RTE, structures privées,...)
- ▶ Avis experts des agents du Parc national des Pyrénées auprès des structures concernées pour adapter les plans de vols des hélicoptères

Zone géographique concernée

Territoire du Parc national des Pyrénées : zone cœur et aire d'adhésion.

Période couverte

2011 (plus particulièrement la période de reproduction : mars à août)



Résultats

Suivi de la reproduction

L'année 2011 montre un bon indice de productivité (64 %) et un bon succès de reproduction (90 %) avec un total de 9 jeunes envolés sur les 14 couples suivis. Les trois échecs observés se sont produits lors de la couvaison.

Comparativement aux années précédentes, l'année 2011 a été une bonne année pour la reproduction de cette espèce.

Veille sanitaire

Deux oiseaux retrouvés morts en vallée d'Ossau et en vallée de Luz/Gavarnie ont été autopsiés ; un vieil adulte et un subadulte. L'autopsie a révélé de nombreuses fractures sur le second oiseau. Les radiographies et les analyses bactériologiques et toxicologiques n'ont rien révélé. Si le vieil adulte semble avoir été en « fin de vie », les causes de la mort du subadulte restent inexplicables.

Etude du régime alimentaire

Dans le val d'Azun, les gardes-moniteurs sont descendus dans un nid d'aigle royal, après envol du jeune, pour récupérer les restes. Peu de choses ont été retrouvées, le nid ayant été en partie vidé par les adultes. Des restes de chevreaux d'isards, de marmottes adulte et jeune et d'un écureuil ont été collectés.

Gestion conservatoire

Plusieurs survols motorisés à proximité des aires ont été constatés. En 2011, des contacts ont été pris avec divers interlocuteurs (Armée, Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, Réseau de Transport Electricité, Electricité de France, ...) pour les sensibiliser aux risques de dérangement et collaborer sur l'aménagement des plans de vol. Une journée de sensibilisation a été réalisée par les agents du Parc national des Pyrénées à destination des pilotes militaires à l'Ecole

d'Aviation de Dax. Plusieurs avis experts ont été fournis par les services du parc national à l'occasion de manifestations sportives et travaux en cours (forestiers, infrastructures, ...) pour permettre le maintien des activités tout en limitant les perturbations aux espèces, notamment aux rapaces.

Perspectives

Poursuivre la sensibilisation des usagers de l'espace aérien (institutions, sociétés d'hélicoptage, sportifs,...). Améliorer le circuit de diffusion de l'information pour un porter à connaissance en temps réel.

Partenariat (en cours ou établis en 2011)

Suivi de la reproduction

Une convention de partenariat a été signée entre le Parc national des Pyrénées, le GOPA et Saiak (en 2009) pour la répartition du suivi des couples d'aigles royaux sur les Pyrénées occidentales. Cette convention a été étendue à Nature Midi-Pyrénées fin 2011 afin de couvrir l'ensemble des départements des Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques.

Les résultats du suivi de l'Aigle royal par les Parcs nationaux intègrent également le réseau national Aigle coordonné par la LPO.

Veille sanitaire

Une convention a été signée entre le Parc national des Pyrénées et les laboratoires des Pyrénées en 2008 pour l'analyse des animaux trouvés morts dans le parc national. Pour les rapaces et les oiseaux en général, un partenariat existe depuis plusieurs années avec la LPO / Programme Pyrénées Vivantes et une vétérinaire spécialiste de l'autopsie des rapaces.

Gestion conservatoire

Une convention a été signée en 2009 avec EDF (Electricité de France), en 2010 avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et en 2011 avec la SHEM (Société Hydro Electricque du Midi) concernant entre autres la problématique du survol d'engins motorisés et la protection des grands rapaces sur le Parc national des Pyrénées.

